



CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 043.4

Votre référence :

Notre référence : frt

Dossier traité par : Thomas Frei

Tél. +41 58 465 58 20, Fax +41 58 465 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch

Ittigen, le 14. janvier 2022

Communications techniques; amendement no 113

Vous trouverez ci-après le dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

	Insérer				Supprimer	
Titre	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des Communications Techniques en vigueur	00.040-00	1-4	14.01.2022	00.040-00	1-4	11.06.2021
Vol de convoi en cas de navigabilité restreinte	02.001-40	1-6	14.01.2022	02.001-40	1-6	11.04.2019
<i>Remarque: adaptation des bases juridiques, adaptation du contenu; chapitre 1, 3-6.</i>						
Entretien annuel minimum des aéronefs	02.020-10	1-4	14.01.2022	02.020-10	1-3	23.04.2018
<i>Remarque: adaptation des bases juridiques, adaptation du contenu; chapitre 1, 3-4.</i>						
Contrôle périodique des transpondeurs ATC	20.100-20	1-3	14.01.2022	20.100.20	1-3	12.11.2018
<i>Remarque: adaptation des bases juridiques, adaptation du contenu; chapitre 1-3.</i>						

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par e-mail ou courrier).

Avec nos salutations les meilleures.

Gianmario Giacomelli, Vice-directeur
Chef division Sécurité technique

Thomas Frei
Section Normalisation, sanctions et registre matricule

Le document visait électroniquement.